

# LE DÉSÉQUILIBRE FISCAL AU CANADA

## RÉSOUTRE CE PROBLÈME EST ESSENTIEL À LA SURVIE DES RÉSEAUX DE SANTÉ ET DES AUTRES PROGRAMMES SOCIAUX

25 AVRIL 2002

UN POINT DE VUE DES MINISTRES DES FINANCES DES PROVINCES ET DES TERRITOIRES

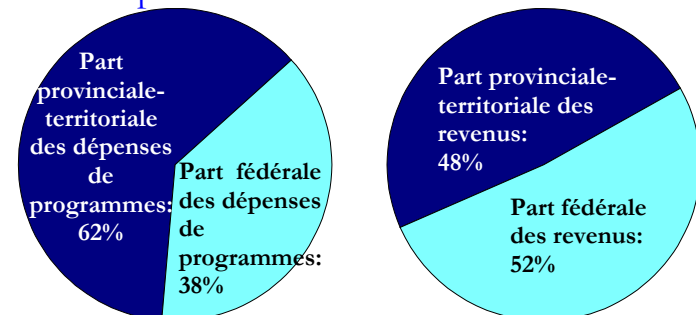
### Pourquoi les Canadiens devraient-ils se préoccuper de cet enjeu?

- Les Canadiens s'attendent à ce que des services publics de qualité, tels que la santé, soient offerts dans l'ensemble du pays. Cette attente ne peut être comblée si le déséquilibre fiscal n'est pas corrigé.
- Les provinces font face à d'importantes pressions dans le secteur de la santé avec des ressources financières inadéquates. Cette situation s'est traduite par des augmentations de fardeau fiscal, des déficits et des compressions importantes dans d'autres secteurs.
- En comparaison, le gouvernement fédéral s'apprête à réaliser des surplus importants et croissants au cours des années à venir. Ceci est en partie le résultat de l'échec du gouvernement fédéral à remplir ses obligations de financer adéquatement la santé et les autres programmes sociaux par le biais des arrangements fiscaux avec les provinces et territoires.
- Résoudre le déséquilibre fiscal permettrait de financer adéquatement les systèmes de santé sans augmentation du fardeau fiscal des contribuables, ni un retour aux déficits pour les gouvernements provinciaux.

### Qu'est-ce que le déséquilibre fiscal?

- Le déséquilibre fiscal décrit la situation où un ou plusieurs gouvernements n'ont pas la capacité de prélever suffisamment de revenus pour financer les programmes qui relèvent de leur responsabilité, tandis que d'autres gouvernements ont plus de revenus que nécessaire pour financer les programmes relevant de leurs domaines de compétence.

Les provinces et les territoires fournissent la part du lion des services publics du Canada.....



Données pour 2001-2002. Les dépenses excluent les transferts. Les revenus sont ceux de source propre.  
Source: Comptes Publics

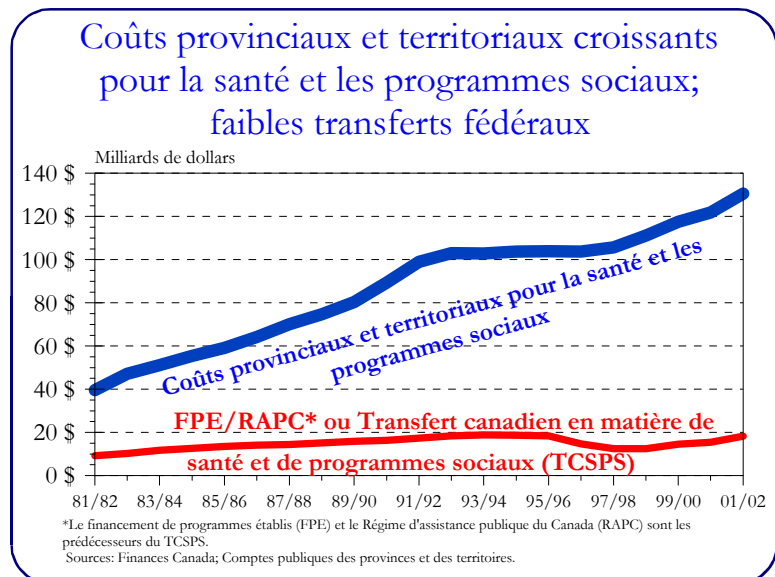
.....alors qu'ils prélèvent une part plus faible des revenus que le gouvernement fédéral

Graphique 1

- Le graphique 1 illustre le déséquilibre fiscal inhérent au Canada : le gouvernement fédéral a une capacité de prélever des revenus qui excède considérablement le coût qui découle des programmes sous sa responsabilité constitutionnelle, tandis que les provinces n'ont pas une capacité de prélever des revenus suffisants pour faire face à leurs propres responsabilités constitutionnelles, particulièrement dans les secteurs de la santé, de l'éducation et des services sociaux.
- Les provinces et les territoires assurent 62 % de toutes les dépenses de programmes au Canada et cette proportion est croissante. Ces gouvernements sont responsables de par la Constitution de fournir ce que la plupart des Canadiens perçoivent comme des programmes sociaux prioritaires : la santé et l'éducation. Ce sont également les programmes où les coûts croissent le plus rapidement pour les provinces et les territoires et auxquels ils consacrent près des deux tiers de leurs dépenses de programmes.
- Seulement 38 p. cent de tous les services publics sont fournis par le gouvernement fédéral et cette proportion est appelée à décroître.

### ***Quelle a été l'approche principale à la question du déséquilibre fiscal?***

- Des fonds fédéraux fournis directement aux provinces, que l'on appelle « transferts fédéraux », s'ajoutent aux revenus autonomes que les provinces et les territoires perçoivent eux-mêmes et, ce faisant, atténuent en partie les effets négatifs du déséquilibre fiscal.
  - Le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS) est un transfert qui vise directement les programmes essentiels de santé, d'éducation et d'aide sociale, dont plusieurs supportent l'atteinte d'objectifs faisant consensus au Canada.
  - La péréquation est un transfert qui vise à assurer que toutes les provinces soient en mesure d'offrir un niveau comparable de services publics à un niveau comparable de taxation.
- On doit insister sur le fait que pour accomplir leurs missions essentielles, les provinces et les territoires doivent avoir accès à des ressources adéquates, à la fois par leurs revenus autonomes et par les transferts fédéraux.
- Le graphique 2 illustre que cette adéquation n'est pas réalisée avec les transferts



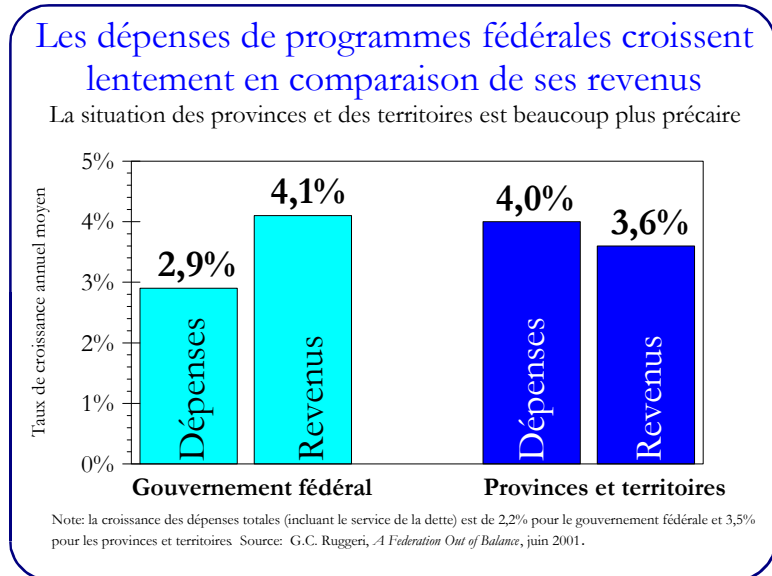
**Graphique 2**

fédéraux. Depuis deux décennies, on remarque une érosion significative du soutien fédéral aux besoins coûteux qui découlent des programmes sociaux dont la responsabilité revient aux provinces et aux territoires.

- Cette érosion, qui reflète un ensemble de décisions prises par le gouvernement fédéral au fil des ans, a compromis la capacité des provinces et des territoires d'assurer une prestation de services à un niveau de qualité que les Canadiens désirent.

### ***Les gouvernements ne font-ils pas tous face à des pressions?***

- Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux font face à des pressions sur leurs dépenses, mais ces pressions diffèrent considérablement en magnitude et en intensité. Comme l'illustre le graphique 3, le coût des programmes sociaux des provinces et des territoires augmente beaucoup plus rapidement que celui des programmes qui relèvent du gouvernement fédéral.



**Graphique 3**

- Cette différence apparaît encore plus importante lorsque l'on prend en compte la croissance significativement plus faible des revenus des provinces et des territoires comparée à celle des revenus du gouvernement fédéral.

### ***Les provinces et les territoires ne pourraient-ils pas simplement augmenter leurs impôts pour obtenir le financement dont ils ont besoin?***

- Dans le monde d'aujourd'hui, les gouvernements provinciaux et territoriaux sont largement contraints dans leur capacité d'exercer leur flexibilité fiscale. Les objectifs poursuivis en terme de développement économique amènent les gouvernements à s'assurer que l'effort fiscal qu'ils demandent à leurs contribuables se compare à celui demandé par d'autres gouvernements, particulièrement pour les principales sources de revenus que constituent l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés.
- Le gouvernement fédéral a fortement publicisé son propre recours aux réductions d'impôts afin de stimuler l'économie. Il a également applaudit les efforts des provinces et des territoires en ce sens.
- La suggestion que les provinces et territoires augmentent leurs impôts – pour contrer le désengagement financier du gouvernement fédéral au chapitre des programmes sociaux – est incohérente avec le désir des Canadiens d'avoir des programmes sociaux de qualité

à un niveau de fiscalité compétitif, particulièrement au moment où le gouvernement fédéral affiche des surplus importants.

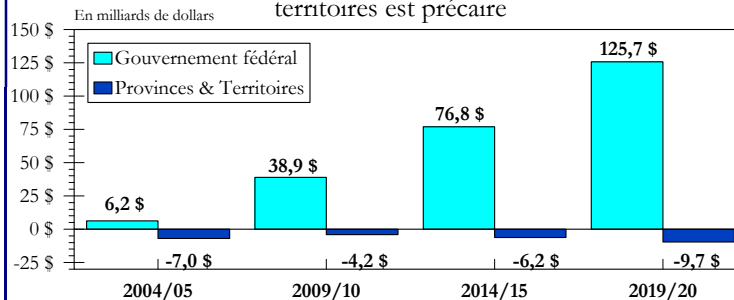
- Les impôts prélevés par le gouvernement fédéral sont déjà suffisants pour que le déséquilibre fiscal soit corrigé et qu'on assure un financement adéquat de la santé.

### ***Quel ordre de gouvernement a la meilleure situation financière pour l'avenir?***

- Il est notable que, malgré les réductions d'impôt et les nouvelles dépenses annoncées par le gouvernement fédéral au cours des dernières années, les surplus du gouvernement fédéral sont appelés à croître de façon importante au cours des vingt prochaines années (graphique 4).

### **De solides perspectives financières permettent au gouvernement fédéral d'accorder un meilleur soutien à la santé et aux programmes sociaux**

Par opposition, la situation financière des provinces et des territoires est précaire



Source: G.C. Ruggeri, *A Federation Out of Balance*, juin 2001.

**Graphique 4**

- Cette suite continue de surplus devrait permettre une restauration appropriée du soutien financier fédéral pour la santé et les autres programmes sociaux.
- Elle devrait également permettre au gouvernement fédéral d'effectuer d'importants versements en vue de réduire sa dette accumulée.
- Par ailleurs, on doit noter que le gouvernement fédéral a été très conservateur dans ses prévisions budgétaires au cours des dernières années. Pour chaque exercice financier, le solde budgétaire du gouvernement fédéral s'est avéré bien supérieur à celui prévu dans le budget.

### ***Est-ce que les hauts niveaux d'endettement du gouvernement du Canada devraient être considérés?***

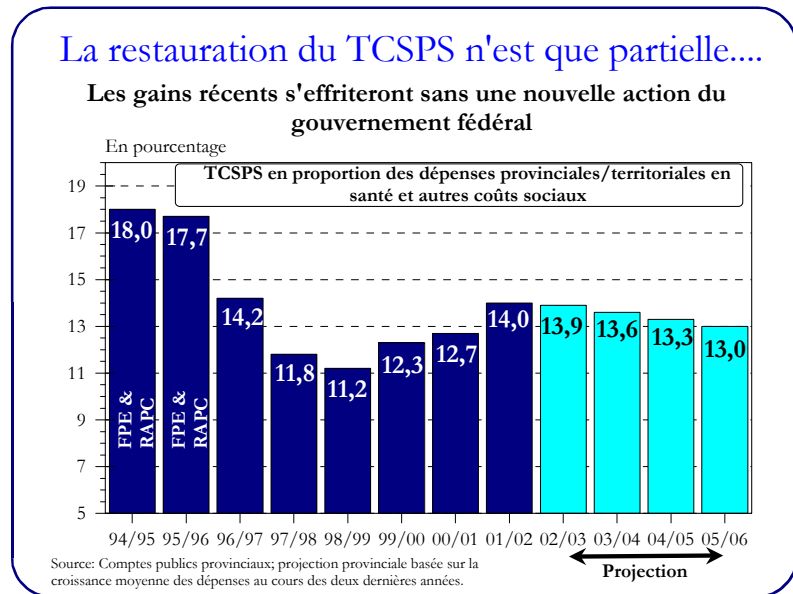
- La dette du gouvernement fédéral est en effet plus élevée que celle combinée des provinces et des territoires. Toutefois, tel que noté ci-haut, les surplus fédéraux qui découlent du présent déséquilibre fiscal permettent au gouvernement fédéral d'à la fois rembourser sa dette et d'augmenter les transferts aux provinces.
- En revanche, l'effet négatif du déséquilibre fiscal réduit la capacité des provinces et des territoires de réduire leurs niveaux de dette.
- Enfin, un fait souvent négligé est celui que le niveau d'endettement d'un bon nombre de provinces (mesuré en proportion de la taille de leur économie) approche celui du gouvernement fédéral.

## ***Comment le déséquilibre fiscal bouleverse-t-il les priorités nationales?***

- Le présent déséquilibre fiscal a permis au gouvernement fédéral d'utiliser son « pouvoir de dépenser » pour s'engager dans plusieurs nouvelles activités. Il est essentiel de comprendre que ces initiatives sont offertes au détriment d'un support fédéral adéquat aux systèmes de santé et autres programmes cruciaux.

## ***Comment corriger le déséquilibre fiscal et garantir un financement adéquat de la santé?***

- Au cours des dernières années, les Premiers ministres ont exhorté le gouvernement fédéral à financer une part plus juste et plus appropriée du coût de la santé et des autres programmes sociaux majeurs. Tel que l'illustre le graphique 5, la contribution fédérale se situe actuellement à 14 % de ces dépenses et diminuera si aucune action n'est prise pour corriger la situation.



Graphique 5

- De plus, les ministres des Finances réitèrent leur appui à un programme de péréquation renforcé et demandent au gouvernement fédéral d'agir en ce sens immédiatement.
- Dans son récent rapport sur la péréquation, le Comité sénatorial des finances nationales a reconnu que ce programme était devenu un élément essentiel des relations fédérales-provinciales et doit être renforcé.
- Par ailleurs, les premiers ministres ont demandé :
  - l'élimination immédiate du plafond à la péréquation;
  - le début immédiat de travaux pour développer une formule renforcée et plus équitable pour le programme de péréquation incluant, à titre d'alternative possible, la norme des dix provinces qui reconnaît la volatilité des revenus liés aux ressources naturelles, ainsi qu'une couverture étendue des revenus assujettis à la péréquation;
  - la restauration du financement fédéral dans le cadre du TCSPS à au moins 18 % du coût des programmes sociaux et la mise en place d'un mécanisme d'indexation qui maintienne la valeur du TCSPS au cours des prochaines années;

- des travaux sur d'autres mécanismes pour le TCSPS, incluant des transferts de points d'impôt à titre d'alternative possible aux transferts en espèces actuellement versés dans le cadre du TCSPS.

**Honorable Gary Collins**

Ministre des Finances - Colombie-Britannique

**Honorable Pat Nelson**

Ministre des Finances - Alberta

**Honorable Eric Cline**

Ministre des Finances - Saskatchewan

**Honorable Gregory Selinger**

Ministre des Finances - Manitoba

**Honorable Janet Ecker**

Ministre des Finances - Ontario

**Honorable Pauline Marois**

Ministre des Finances - Québec

**Honorable Neil LeBlanc**

Ministre des Finances - Nouvelle-Ecosse

**Honorable Peter Mesheau**

Ministre des Finances - Nouveau-Brunswick

**Honorable Patricia J. Mella**

Trésorier - Ile-du-Prince-Edouard

**Honorable Joan Marie Aylward**

Ministre des Finances - Terre-Neuve

**Honorable Pat Duncan**

Ministre des Finances - Yukon

**Honorable Joe Handley**

Ministre des Finances - Territoires du Nord-Ouest

**Honorable Kelvin Ng**

Ministre des Finances - Nunavut